

La politique des relations internationales à l'Université Lille 1

Réflexion Stratégique, Projets et Moyens

François-Olivier Seys

Vice-président délégué aux relations internationales

Préambule :

L'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est une tradition héritée du Moyen Age. Quand le latin était la langue commune des universités, les étudiants changeaient couramment d'université pendant leur parcours. On commençait à Bologne puis on passait à la Sorbonne pour finir éventuellement à Heidelberg. La motivation de ces mobilités était la renommée des professeurs. On se glorifiait d'avoir reçu l'enseignement de professeurs reconnus. Ainsi est né l'humanisme dans l'Europe du XV^e siècle. Avec la généralisation de l'enseignement dans les langues nationales à partir du XVI^e siècle, les mobilités ont disparu.

Elles sont réapparues à la fin du XIX^e siècle avec l'émergence de la recherche scientifique contemporaine. Par exemple, Maria Sklodowska est venue à Paris depuis la Pologne sous le joug russe pour fuir l'oppression mais surtout pour suivre les enseignements de Boussinesq ou Painlevé puis de Pierre Curie qu'elle épousera ensuite. Ce phénomène s'est amplifié avec l'arrivée des nazis au pouvoir. Les américains ont attirés les scientifiques juifs allemands dans toutes les disciplines car ils connaissaient la valeur de l'université allemande. Par exemple, entre 1919 et 1939, la moitié des lauréats du Prix Nobel de Chimie sont allemands ou autrichiens. Cela aura pour conséquence une arrivée massive des le milieu des années 30. Les chercheurs les plus connus sont Einstein, Oppenheimer, etc... Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la France essaiera d'imiter modestement cette stratégie en attirant des chercheurs, sans regarder s'ils ont collaboré avec les nazis, comme Werner von Braun, l'inventeur des célèbres V2, qui va se mettre au service du CNES et qui est un des pères du programme Ariane.

Dans le traité de Rome en 1957, l'idée d'émergence d'une identité européenne apparaît et, dès les années 70, le principe de revenir au modèle médiéval de mobilités des étudiants entre universités est mis en avant. Cela se traduira par le programme Erasmus qui voit le jour en 1987 sous l'impulsion de Jacques Delors alors Président de la Commission Européenne. A Lille 1, nous emboîterons le pas pendant l'année universitaire 1987-1988. 8 étudiants feront une mobilité. Le premier de nos étudiants Erasmus fut accueilli par l'Université d'Utrecht. Lille 1 a particulièrement bien réussi son intégration dans le programme Erasmus et reste une des universités françaises leader en la matière.

La stratégie : pourquoi internationaliser l'enseignement et la recherche à Lille 1 ?

La stratégie :

Dans les stratégies successives de l'établissement, **l'internationalisation a longtemps été envisagée comme un élément de solidarité**. Nous avons accueilli et nous continuons à accueillir des étudiants venant de pays non européens et majoritairement francophones pour leur permettre de faire un parcours d'enseignement et/ou de recherche qui n'existe pas avec la même qualité dans leur pays. **Cette dimension s'inscrit dans des valeurs fortes de l'établissement. Elle a des effets positifs**. Certains étudiants étrangers parmi les plus brillants sont même devenus des collègues en France ou dans leur pays d'origine ou occupent dans ces derniers des responsabilités. Par contre, il ne faut pas sous estimer quelques effets pervers comme le maintien de certaines formations qui n'offrent pas de débouchés professionnels en France et les taux d'échec très élevés de quelques groupes d'étudiants étrangers

Depuis le tournant du millénaire, **la nature de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche a changé**. Les politiques d'internationalisation sont devenues des éléments forts de la reconnaissance et de l'attractivité des universités. Il convient donc de repenser notre internationalisation. Le projet d'établissement a impulsé des transformations qu'il faut poursuivre

Cette transformation a consisté en une **définition de l'internationalisation basée sur 3 cercles autour de Lille**. C'est-à-dire **par ordre de priorité** :

- **l'Europe du Nord-Ouest** et en particulier la Belgique doit être au centre des développements internationaux car c'est là qu'on trouve **les meilleures universités européennes**. Travailler avec elles doit nous permettre de progresser. **Nos atouts** sont **la proximité géographique** et notre **excellence scientifique**. Notre plus gros **handicap** est notre **francophonie** d'où la nécessité de développer nos formations en langue anglaise.
- **le reste de l'espace européen de l'enseignement supérieur** y compris la Russie et la Turquie. C'est l'espace dont nous accueillons le plus d'étudiants européens et avec lequel nous avons le plus d'échanges d'enseignants (Roumanie par exemple). Dans cet espace, il faut prolonger l'effort fait depuis 4 ans de **structurer les échanges sous forme de doubles diplômes** (doubles master et cotutelles de thèse)
- **Le reste du monde** où s'exerce **une solidarité universitaire**. Dans cet espace, nous avons trop d'accords disparates. Il convient d'y définir **une vingtaine de partenaires privilégiés** essentiellement dans les **pays émergents**. Il faut que le service des relations internationales incite les composantes à travailler dans la cadre de conventions de partenariats renforcés avec elles. Nous avons déjà des accords dynamiques avec Oujda, l'Université Libanaise, Yaoundé 1, l'UCAD Dakar et Bangui. Nous devons progresser dans les **pays émergents** et travailler avec d'autres partenaires non chinois en Indonésie, Cambodge, Viêt-Nam, Thaïlande, Kazakhstan et de formaliser nos relations en Argentine et au Brésil (en particulier dans le Minas Gérais avec l'aide du Conseil Régional). **Il faut**

aussi renforcer nos partenariats avec des universités canadiennes, américaines et japonaises.

La stratégie telle qu'elle a été définie nous oblige à **inverser notre raisonnement face à l'international**. Avec 4000 étudiants étrangers, **l'Université Lille 1 a suffisamment d'étudiants étrangers**. Il faut simplement qu'elle en accueille **d'origines géographiques plus variées** et de **meilleurs niveaux** (plus d'étudiants étrangers en doctorat et en master et moins en licence et augmenter leurs taux de réussite en master). Il faut par contre **augmenter fortement le nombre de mobilités sortantes** de nos étudiants et donc répondre plus efficacement à leurs souhaits.

Nos étudiants veulent, par la mobilité internationale, **améliorer leurs CV et** donc leur employabilité. Cela peut se faire de deux manières :

- **un stage à l'étranger** ce qui représente 2/3 des mobilités actuellement. Les stages intéressants sont plutôt vers les pays développés : Europe du Nord-Ouest Amérique du Nord, Japon...
- **une mobilité d'étude vers une bonne université anglophone** si possible dans le cadre **de doubles diplômes**. C'est possible vers les universités d'Europe du Nord-Ouest (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Suède et si possible Royaume-Uni).

La réussite de notre stratégie internationale sera donc mesurée par le **recentrage de notre coopération vers l'Europe du Nord-Ouest** et par **l'équilibrage des flux entre mobilités sortantes et entrantes**. Ces premières devant, à l'échelle de 10 ans, rejoindre en effectifs ces dernières.

Quels indicateur pour piloter notre stratégie ?

La question des indicateurs d'internationalisation est complexe. Sur la base des accords européens issus du processus de Bologne, l'AERES propose des critères mais ils varient quelque peu entre les différentes évaluations disponibles en ligne sur son site. Généralement, on retrouve les indicateurs suivants :

- **Rayonnement international au niveau des productions** (part des publications comportant au moins un signataire en poste à l'étranger)
- **Analyse de la préparation des étudiants à la mobilité internationale** (part des diplômés ayant atteint un niveau certifiant à un test de langue étrangère)
- **Analyse de la mobilisation de l'établissement** pour le développement de la **mobilité sortante** (part des diplômés ayant réalisé une mobilité à l'international au niveau L ou M validée dans le cadre de leur cursus dans l'établissement)
- **Analyse de l'attractivité à l'international** pour le secteur **formation** (Nombre d'étudiants inscrits dans un établissement étranger ayant obtenu 15 crédits ECTS dans l'établissement)
- **Analyse des partenariats internationaux** dans le cadre de **formations communes** (Taux de diplômés dans le cadre d'une double diplomation ou d'une formation commune à l'international).

En général, les rapports ajoutent une **dimension qualitative** en particulier que les évaluateurs seront attentifs aux :

- **doubles diplômes**, diplômes conjoints de master ;
- **masters** labellisés **erasmus mundus** ;
- **formations délocalisées** ;
- **cotutelles de thèse**.

Pour Lille 1, il est donc fondamental de se fixer comme **objectif** l'amélioration de ces indicateurs. Pour y parvenir, il est nécessaire de développer une série de **projets** et d'utiliser mieux les **moyens** dont nous disposons.

Projets et Moyens

1/ Erasmus reste la base :

Dans **le modèle idéal**, la **mobilité internationale étudiante** se fait en **deux temps**

- un semestre ou une année en L2 ou L3 ;
- une mobilité dans le cadre d'un double diplôme de master/d'ingénieur (que ce soit d'études, de stage ou de recherche selon les spécificités du master).

Il nous faut donc **continuer à travailler dans le cadre du programme Erasmus** et dans le cadre de convention d'échanges avec des universités non européennes or nous avons actuellement une **double difficulté** :

- **nos étudiants** veulent partir de préférence en mobilité vers des universités **anglophones d'Europe du Nord** alors que nous offrons majoritairement des mobilités vers l'est et le sud de l'Europe ;
- **les universités d'Europe de Nord ne renouvellent pas les accords** ou **refusent d'en signer de nouveaux** avec nous car il doit y avoir **réciprocité des flux**. Elles ne peuvent envoyer que des étudiants anglophones. **Développer des formations en anglais** est donc un moyen efficace de maintenir et développer notre position dans le programme Erasmus.

Dans la cadre du programme Erasmus et des accords d'échanges d'étudiants, l'objectif politique est double :

- mettre en place **de nouveaux accords** avec des universités d'excellence **d'Europe du Nord-Ouest** dans les pays suivants : Royaume-Uni, Irlande, Islande, Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg
- **entretenir le réseau actuel** et travailler sur le développement d'accords dans les pays ayant fait des progrès universitaires rapides depuis 20 ans (République tchèque, Slovaquie, Pologne et Hongrie) et avec des universités nord américaines et japonaises.

2/ les doubles diplômes (Master/ingénieur et cotutelles de thèse) :

Les **doubles diplômes** sont des parcours de formation dans la cadre d'un cycle universitaire (D.U.T., Licence, Master ou Diplôme d'Ingénieur) où **l'étudiant fait une mobilité minimum d'un semestre** soit 30 ECTS dans l'université partenaire. A l'issue de ce parcours, l'étudiant se voit attribuer les diplômes des deux universités. Pour l'étudiant, cela représente **une réelle plus value sur le C.V.** La plus-value est d'autant plus importante que l'université partenaire est renommée dans le domaine d'études.

Il existe de fait **deux modèles de doubles diplômes** :

- les **doubles masters ou doubles diplômes d'ingénieur** ont un modèle standard que l'on peut modifier si nécessaire :
 - Les étudiants font leur S1 de master ou S3 d'école d'ingénieur à Lille pour les Lillois et dans leur université d'origine pour les étrangers ;
 - les étudiants font leur S2 (ou S4) en commun dans l'université partenaire ;
 - les étudiants font leur S3 (ou S5) en commun à Lille. Les localisations des S2 et S3 sont interchangeable selon les doubles diplômes. Ces S2 et S3 peuvent faire l'objet d'échanges d'enseignants mais ça n'est pas obligatoire.
 - les étudiants font un S4 (ou S6) sous forme d'un stage en entreprise ou de recherche dans l'un des deux pays / l'un des deux laboratoires voire dans un pays tiers.
- la **cotutelle de thèse** est une forme individualisée de double diplôme ;
 - Un étudiant fait un doctorat sous la double direction de deux professeurs ou maîtres de conférences titulaires d'une H.D.R., un Lillois et un étranger ;
 - L'étudiant travaille sur un sujet unique validé par les deux écoles doctorales ;
 - pendant le doctorat il doit faire une ou plusieurs mobilités vers le laboratoire étranger dont la durée cumulée doit être supérieure ou égale à 12 mois.
 - à la fin du doctorat, il rédige un document écrit unique et son doctorat fait l'objet d'une soutenance unique. Il obtient ensuite les deux diplômes de doctorat.

Pour ces doubles diplômes l'objectif politique est double :

- **augmenter le nombre d'étudiants formés** dans le cadre de **doubles masters, doubles diplômes d'ingénieurs et cotutelles de thèse**. Le doubler en fin de mandat est l'objectif.
- **équilibrer les flux dans ce cadre**. Actuellement 3/4 des étudiants en doubles diplômes à Lille 1 sont étrangers. Être à 50% à la fin du mandat est un objectif ambitieux.

3/ les formations en langue anglaise :

Nous avons perdu des accords Erasmus avec des universités d'Europe du nord car nous ne pouvons offrir la réciprocité sur les enseignements en langue anglaise or cette réciprocité des échanges fait partie de la charte Erasmus. Dans le cadre de doubles diplômes, un accord d'échange d'étudiants et d'enseignants est bien souvent la première pierre à l'édifice. **Enseigner en anglais est ce que nous devons mettre dans la corbeille de la mariée pour séduire les universités d'Europe du Nord-Ouest**. Cela ne va par contre pas **à l'encontre de la francophonie** ; c'est simplement complémentaire.

Il existe intrinsèquement **4 formules compatibles et complémentaires d'enseignement en langue anglaise** :

- avoir **en L2, L3 et M1**, dans chaque composante, **30 crédits ECTS par semestre possibles en langue anglaise** nous permettrait d'offrir la

réciprocité dans la cadre d'Erasmus. Il s'agit, dès que nous avons deux groupes de TP/TD, deux sections en parallèle, de basculer un des groupes/une des sections en langue anglaise sans modifier les maquettes et avec le même contenu. Ainsi, **nos étudiants auraient le choix** et, nous pourrions **accueillir plus d'étudiants d'Europe du Nord-Ouest** susceptibles de continuer ensuite leurs études à Lille 1.

- Créer en **parallèle** à des **diplômes existants en français**, les **mêmes diplômes en langue anglaise**. Nous avons déjà un exemple qui fonctionne très bien à l'IAE. La licence 3 professionnelle « Management des Organisations » existe en français et en anglais (elle s'appelle BBA dans ce cas). Nos étudiants ont le choix et la version en langue anglaise a permis de signer **des accords Erasmus avec des universités britanniques** (Glasgow, Dundee...) et **des doubles diplômes avec des universités américaines et canadiennes (Moncton, New-York)**.
- **Basculer en langue anglaise des diplômes peu attractifs** en nombre d'étudiants mais ayant des liens forts avec la recherche. C'est le cas du Master 2 « mention Sciences de la terre, spécialité géoenvironnements présents et passés ». Cette spécialité était tombée à de très petits effectifs. Nos collègues ont décidé dans un premier temps de l'enseigner intégralement en anglais. Dans un second temps, ils ont pris contacts avec leurs partenaires de recherche pour le cohabiler. Il l'est déjà avec l'université de Novossibirsk (Russie) et d'Uppsala (Suède) et devrait l'être dans l'année avec Gand (Belgique). En le cohabilitant ainsi, ils ont associé à leurs formations des universités de meilleur niveau que Lille 1 et ont retrouvé des flux plus importants d'étudiants en master dans le cadre des doubles diplômes mais aussi d'étudiants extérieurs intéressés par ce type de formation.
- **Les formations ayant un caractère international** sont nombreuses à Lille 1 en particulier à l'IAE, en Sciences-Economiques et en Géographie. Il s'agit généralement de Masters envisageant leurs domaines de spécialité dans un cadre européen ou mondial. Master « Global e-business », « Management des Affaires Européennes », Etudes Européennes sur le Développement Territorial et Urbain (EUROSTUDies) ». Ces formations ont presque toutes fait le choix de l'enseignement en langue anglaise et sont parfois montés dans le cadre de consortia européens. Deux ont fait l'objet de financements **Erasmus Mundus**. Ce sont en termes de promotion de l'internationalisation de l'Université des éléments fondamentaux. Il convient cependant de les accompagner à être systématiquement **cohabiler avec des partenaires de haut niveau** et surtout en augmenter le nombre. Pour se faire, il faut les intégrer dans le cadre de parcours internationaux de formation.

Pour les formations en langue anglaise, à la fin du mandat, l'objectif politique est triple :

- avoir une **majorité de composantes** ayant au moins de **30 crédits ECTS en anglais** en L2, L3 et M1 en fin de mandat ;
- **doubler le nombre de diplômes anglophones** et le nombre d'étudiants formés en anglais.
- conforter le système **d'accompagnement des enseignants-chercheurs** pour qu'ils enseignent en anglais.

4. Les licences en langue anglaise :

Lille 1 a du mal à attirer en licence les meilleurs élèves des lycées du Nord-Pas-de-Calais qui s'orientent principalement vers les C.P.G.E.. Parmi ces élèves, nous récupérons ceux qui ont échoué aux concours en deuxième ou troisième année de licence ou à Polytech. La plupart de ces élèves sort des **lycées bilingues de la région ou des sections européennes de lycée** (il y en a plus de 70 dans la région dont 50 en langue anglaise).

Dans le même temps, suite à la réforme de 2011, **les frais d'inscription dans les universités anglaises** (c'est un peu différent en Ecosse et au Pays-de-Galles) ont été amené au coût réel d'un étudiant soit **£9 200 ce qui fait environ 11 500 € par an. Lille 1 est la grande université publique la plus proche de l'Angleterre** ; elle pourrait essayer **d'attirer ces étudiants**.

La création de licences en langues anglaises pourrait nous permettre d'attirer vers Lille 1 ces deux publics et de renforcer l'internationalisation de nos formations.

On pourrait mettre en place à la rentrée 2013, sur la base de nos maquettes existantes, **une L1 d'économie gestion** et **une L1 de Mathématiques-Physique intégralement en anglais** puis la L1 et la L2 à la rentrée 2014 et enfin le L1, L2 et L3 à la rentrée 2015.

Les étudiants non francophones auraient l'obligation d'apprendre le Français comme langue étrangère avec l'objectif d'arrivée à un niveau B2 en fin de L3 et ainsi de pouvoir intégrer n'importe quel master à Lille 1 qu'il soit en français ou en anglais.

Pour que ce projet fonctionne, il faudrait en amont en faire la promotion vers les lycées de la région mais également vers ceux du sud-est de l'Angleterre.

En terme de positionnement, il faudrait s'affirmer comme « Lille 1, the British University on the Continent but Tuition Fees Free » (Lille 1, l'Université britannique sur le Continent mais sans frais d'inscription).

Cela nous permettrait de renforcer notre volonté de faire de Lille 1 un vrai campus international, de francophoniser des étudiants britanniques et d'attirer de bons étudiants en premier cycle.

Pour les licences en langue anglaise l'objectif politique est double :

- en **ouvrir une ou deux dès la rentrée 2013**
- **Amener 50% des étudiants non francophones** concernés à un **niveau B2** en français à l'issue de leurs 3 années d'enseignement supérieur et leur permettre ainsi d'intégrer le master de leur choix.

5/ Les mobilités de courte durée ou « shuttle mobilities » :

Les mobilités de courte durée d'étudiants et d'enseignants existent déjà à Lille 1 de manière informelle. Pour des questions pratiques, elles ne peuvent se faire qu'en **Europe du Nord-Ouest** avec des universités de proximité. Le problème est que le soutien **financier des programmes européens est inadapté** car elles durent d'une journée à une semaine. Pour en expliquer la logique, on peut citer, sans être exhaustif, 2 exemples :

- **le projet River 21** en Master de sciences de la terre qui consiste en un stage de terrain commun avec les universités de Gand et d'Anvers ;
- **le stage de terrain à Brighton** pour les étudiants de Master 1 AUDT (U.F.R. de géographie et d'aménagement) et l'implication de deux collègues de cette université dans les enseignements de la spécialité de master 2 Eurostudies.

Ces programmes ont été montés à **l'initiative des responsables de formations** très souvent dans le cadre de contacts de recherche. **Leur intégration dans les maquettes a été approximative** et ces projets ne sont pas valorisés alors qu'ils forment la première strate de notre rapprochement avec les universités d'Europe du Nord-Ouest.

Il convient donc de :

- les **intégrer clairement dans les futures maquettes** de licence et de master ;
- les **diplômer sous la forme d'un certificat spécifique** comportant des crédits ECTS pour les étudiants extérieurs y participant et les intégrer au supplément au diplôme pour nos étudiants
- les **intégrer dans des conventions de partenariats** avec les universités européennes de proximité (Gand, U.L.Bruxelles, Brighton....)
- leur **apporter un soutien financier** spécifique dans le cadre du budget du service des relations internationales ;
- **inciter les composantes à en développer** le nombre et l'organisation dans le cadre du contrat d'objectif.

Pour ces mobilités de courte durée, l'objectif politique sera de :

- *arriver à la fin du mandat à une **dizaine de projets** de mobilités de courte durée contractualisés avec des universités **d'Europe du Nord-Ouest** ;*
- *en **faire la promotion** sur le modèle de ce qui se fait sur les formations en langue anglaise (site internet, brochure spécifique...)*

6. Un nouveau mode de relations entre les composantes et le service des relations internationales : la rédaction d'un volet international dans le contrat d'objectifs des composantes :

Afin de **mieux articuler la politique d'internationalisation de l'université et celles des composantes**, il conviendrait d'ajouter un **volet « international »** au, **contrat d'objectifs** de ces dernières. Il comprendrait 3 éléments essentiels :

- **du côté des composantes** l'inscription de l'international dans un **triangle vertueux** et leur engagement à systématiser :
 - **un ou plusieurs enseignant(s)-chercheur** responsable « relations internationales » avec une reconnaissance de cette charge dans leur service comme cela est prévu par le référentiel des charges ;
 - **un secrétariat pédagogique** clairement identifié en soutien à ce ou ces enseignant(s)-chercheur ;
 - **une ligne budgétaire** clairement identifiée d'appui au développement de l'international.
- **du côté du service des relations internationales :**
 - une **réorganisation du service** (qui sera annoncée prochainement) pour, outre les missions actuelles, **être plus clairement au service des composantes** dans le cadre de leur internationalisation en particulier **une aide technique à la**

réponse aux appels d'offres européens et binationaux mais aussi à **la rédaction de conventions** de tous type (M.O.U., doubles diplômes, L.I.A....).

- la mise en place d'une **équipe pluridisciplinaire d'enseignants chercheurs** pour participer **aux sélections d'étudiants** dans le cadre des différents programmes afin que cela ne soit plus fait par des administratifs comme ce fut le cas par le passé.

- **le reversement aux composantes** d'une partie des bénéfices effectuées dans le cadre des ressources propres du service (Erasmus Mundus et conventions) pour celles qui acceptent des étudiants dans le cadre de ces programmes et pour les aider à amplifier leur effort d'internationalisation.

- en commun **entre le service des relations internationales et les composantes**

- la création d'une **assemblée des relations internationales** formée des **responsables RI** et **des directeurs de composante qui souhaitent en être membre** qui se réunirait deux fois par an pour faire un bilan sur la mise en place des actions et qui réfléchirait aux développements futurs.

Outre ce **nouveau mode de fonctionnement**, le **contrat d'objectif comprendrait un plan pluriannuel d'internationalisation** précisant

- la liste **des licences, masters et doctorats à codiplômer** à l'avenir en précisant le calendrier et les partenaires envisagés

- la stratégie en matière de développement des **enseignements en langue anglaise** en détaillant les U.E. et diplômes concernés

- des **objectifs** chiffrés et partenariaux en matière de **cotutelle de thèse** allant jusqu'à la formalisation de collèges doctoraux communs.

- **les moyens humains et financiers mis au service de cette politique** que ce soit sur le budget de la composante, le cofinancement du service des relations internationales et les moyens venant d'autres services (Scolarité, DIRVED...)

Sur cette question, l'objectif politique est l'intégration rapide d'un volet international aux contrats d'objectifs des composantes.

7/ L'intégration de l'internationalisation dans nos maquettes :

Nous allons dans le courant de l'année universitaire préparer nos **nouvelles maquettes de licence et de master**. Il convient d'intégrer dans ces maquettes la stratégie internationale c'est à dire les délocalisations ou les doubles diplômes, l'enseignement en langue anglaise, et les parcours internationaux et les diplômes à caractère international.

Cette intégration doit **être demandée aux porteurs de maquettes par le V.P. CEVU** dans le cadre du travail qui vient d'être initié. Un **examen des projets** de maquettes devra être fait par le **service des relations internationales** au moment de la réception des projets de maquette afin de bien accompagner cette intégration.

Sur cette question, l'objectif politique est l'intégration claire de l'internationalisation de la formation dans nos maquettes d'enseignement dès la campagne d'habilitation en cours.

8/ Une meilleure utilisation des B.Q.R. internationaux et des supports de professeurs invités :

Afin d'être sûr que le **volet international des B.Q.R.** soit utilisé réellement en **appui à des projets structurants** de la politique d'internationalisation de l'enseignement et de la recherche, il convient que le **V.P. R.I. soit associé** à la préparation du Conseil Scientifique qui va valider le volet international du B.Q.R..

De même, le **dispositif de professeurs invités** actuel est trop centré sur des projets de recherche et beaucoup de collègues invités enseignent peu ou pas. En modifiant légèrement les conditions d'attribution on pourrait utiliser mieux ce dispositif en **soutien aux doubles diplômes et aux formations en langue anglaise**. Actuellement, le soutien aux diplômes en langue anglaise et aux doubles diplômes peut être estimé à **24 mensualités** ; il progressera très rapidement à l'avenir.

Sur cette question, l'objectif politique est de mieux lier ces deux moyens à la politique d'internationalisation et d'intégrer leur utilisation dans le volet international du contrat d'objectif des composantes.

9 / Renforcer et améliorer notre politique des langues :

En créant le **Service Universitaire de Pédagogie et son département la Maison des Langues**, l'université Lille 1 s'est dotée d'un outil performant que ce soit dans **l'enseignement des langues étrangères**, du **français langue étrangère** et du développement des **certifications de langue**. Le service des relations internationales et le SUP ont créé cette année le **label international** ce qui est particulièrement **novateur** puisque Lille 1 est la première université française qui l'a mis en place. Il a été attribué à 30 étudiants cette année et il sera intégré au supplément au diplôme dans nos futures maquettes.

Pour accompagner les développements de notre action internationale, il convient de **renforcer le SUP** dans son soutien à l'action internationale dans 3 domaines classé par ordre de priorité :

- **renforcer notre offre d'enseignement de Français Langue Etrangère** en recrutant un enseignant titulaire supplémentaire chaque année jusqu'à la fin du mandat.
- Offrir la possibilité à nos étudiants d'apprendre outre l'anglais **une seconde langue étrangère**. Cela doit le faire sur la base du libre des choix des étudiants mais dans le cadre d'une préparation renforcée à la mobilité internationale. Il est urgent d'augmenter en soutien à notre stratégie, les enseignements offerts de néerlandais, d'allemand et de russe.
- Outre le CLES, que le SUP **augmente le nombre de certifications de langues** pour lesquels elle est centre d'examen car bien qu'elles soient payantes, ces certifications sont celles que demandent les bonnes universités d'Europe du Nord-Ouest pour accepter nos étudiants. Il s'agit sans vouloir être exhaustif du TOEFL, TOIEC, IELTS, Goethe Zertifikat, Certificaat Nederlands als Vreemde Taal...

Dans ce domaine, l'objectif politique est quadruple :

- **renforcer** notre offre d'enseignement de **Français Langue Etrangère**.

- offrir **la possibilité d'une seconde langue étrangère** en préparation à la mobilité sortante
- doubler à la fin du mandat le nombre d'étudiants ayant **une certification de langue de niveau B2 minimum**
- **amplifier la promotion du label international**, veiller à son intégration dans le cadre du supplément au diplôme et quadrupler à la fin du mandat le nombre d'étudiants qui l'ont obtenu.

10/ Augmenter les ressources propres du service des relations internationales :

Dans le projet de budget 2013, le service des relations internationales a une **dotation de l'université de 96 800 €** et un budget prévisionnel total d'environ 3 300 000 ce qui signifie que 97% du budget est constitué de ressources propres.

Ces ressources propres peuvent être classifiées en deux types :

- les ressources propres qui nous sont versées pour être intégralement reversées (c'est-à-dire sans bénéfice) à un tiers ; il s'agit essentiellement de bourses (Erasmus intra-européen, BOMI, Blériot, Accompagnement des étudiants chinois).
- Les ressources propres qui permettent un bénéfice partiel même si la majeure partie en est reversée à un tiers. Il s'agit d'autres types de bourses.

Sur cette question **l'objectif politique et prolonger l'effort de recherche de ressources propres** et surtout d'en **diversifier l'origine** c'est-à-dire ne plus être presque uniquement dépendant d'Erasmus Mundus et des étudiants chinois sous convention.

11/ Les étudiants sous convention :

Le deuxième contingent d'étudiants étrangers à Lille 1 est constitué par les **étudiants chinois** qui ont assez **mauvaise réputation** dans les composantes à cause d'une **confusion entre deux sortes d'étudiants chinois** : les individuels et les étudiants sous convention.

Les étudiants individuels nous viennent soit directement de Chine soit par l'intermédiaire d'autres universités françaises qui se sont fait une spécialité d'en accueillir beaucoup sans être regardant sur leur niveau réel et en facturant assez chers leurs services. **Ces étudiants mal préparés ont beaucoup de mal à réussir à Lille 1** et sont perçus comme un problème dans plusieurs composantes.

Les étudiants sous convention viennent de 5 universités chinoises (Harbin, Shanghai, Tongji...), ils sont **formés en amont au français** dans leur université d'origine puis sélectionnés par des collègues de Lille 1 deux fois par an. Ils arrivent ensuite à Lille 1 entre deux mois et une année avant d'intégrer nos parcours d'enseignement. Cette période est utilisée **pour parfaire leur formation** en français et pour les **préparer méthodologiquement et disciplinairement à leur formation** à Lille 1. Cet accompagnement est assez efficace si bien que ces étudiants chinois sous convention ont un taux de réussite comparable à celui des étudiants français.

Sur cette question **des étudiants sous convention,, l'objectif politique est triple :**

- faire un travail avec la scolarité et les commissaires de validation pour **mettre à plat les critères d'admission à Lille 1** et donc accepter à Lille 1 les étudiants individuels qui auront **la possibilité de réussir**.
- **Augmenter le nombre d'étudiants chinois sous convention** et revenir aux chiffres de 2006 (ils étaient 120, ils ne sont plus que 60 cette année)
- Profiter de l'expérience des étudiants chinois sous conventions pour **accueillir sur ce modèle des étudiants d'autres pays** en particulier **de pays développés et émergents** : Russie, Kazakhstan, Indonésie, Viêt-Nam, Thaïlande, Afrique du Sud, Turquie, Brésil, Argentine, Japon...